

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: M. MONTARNAL Mathieu
Canhac
15220 MARCOLES

Localisation Canhac
du projet : 15220 MARCOLES

Description du projet de construction

- 1- Construction d'un bâtiment agricole à usage de logement de vaches allaitantes et veaux, et stockage fourrage, avec une couverture photovoltaïque.
- 2- Pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment agricole existant.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Philippe HERNANDEZ
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 25/11/2024

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

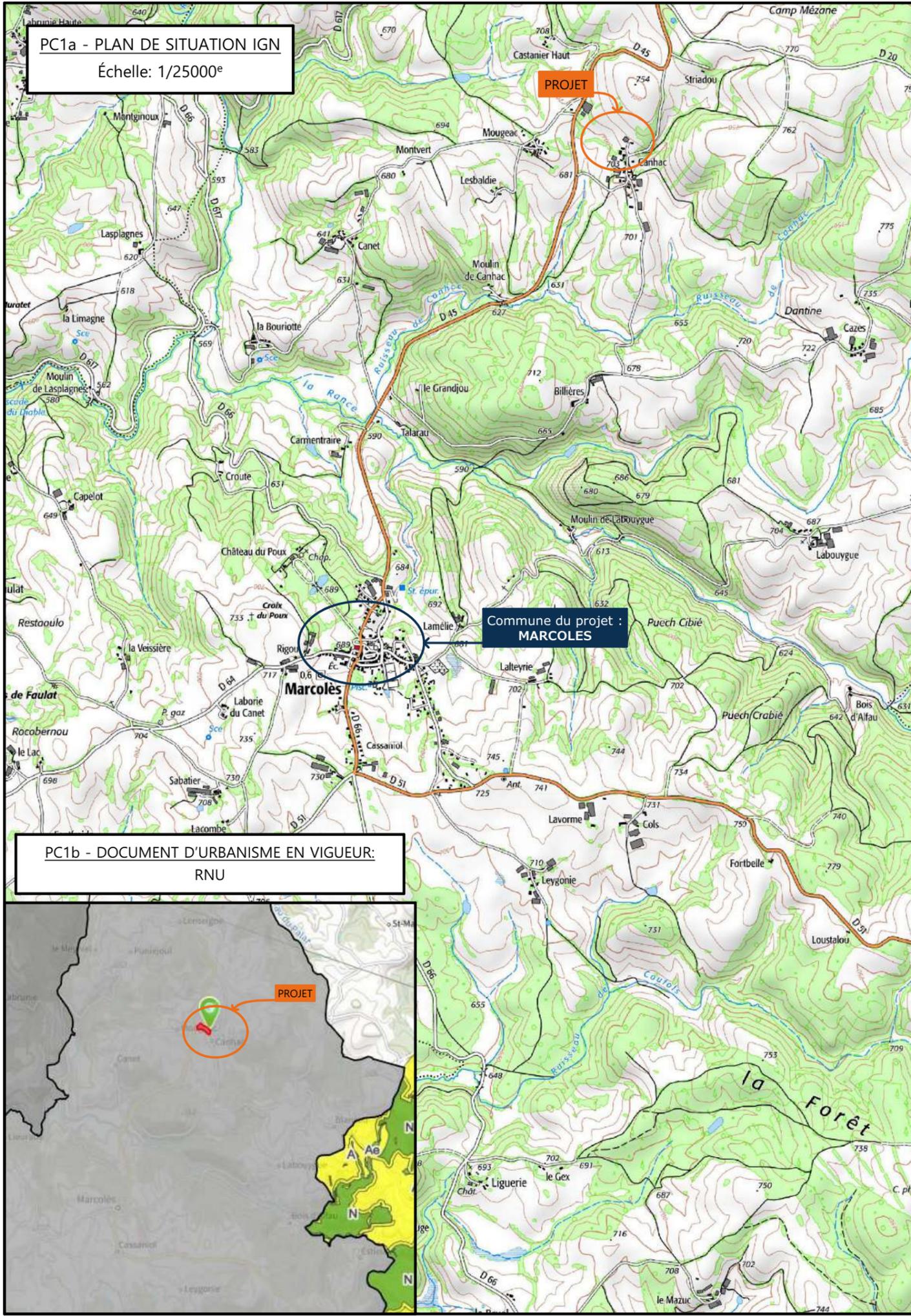
N° Client: 1692	N° Document: PC01	N° de page: 1/7
--------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

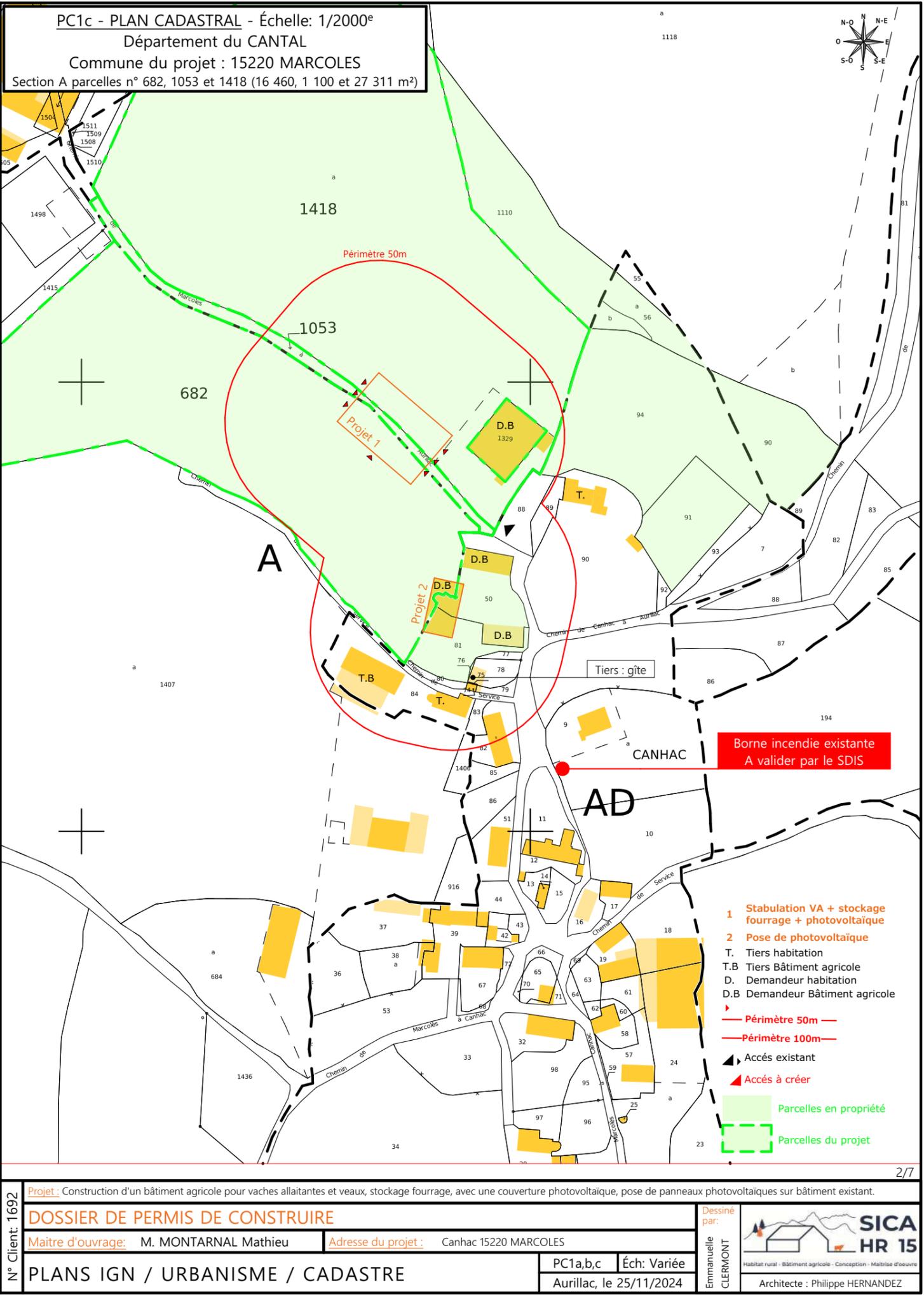
-	-	-	
-	25/11/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000^e

Commune du projet :
MARCOLES

PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
RNU



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000^e
Département du CANTAL
Commune du projet : 15220 MARCOLES
Section A parcelles n° 682, 1053 et 1418 (16 460, 1 100 et 27 311 m²)

Borne incendie existante
A valider par le SDIS

- 1 Stabulation VA + stockage fourrage + photovoltaïque
- 2 Pose de photovoltaïque
- T. Tiers habitation
- T.B Tiers Bâtiment agricole
- D. Demandeur habitation
- D.B Demandeur Bâtiment agricole
- Périètre 50m —
- - - Périètre 100m - - -
- ▲ Accès existant
- ▲ Accès à créer
- Parcelles en propriété
- Parcelles du projet

N° Client: 1692

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: M. MONTARNAL Mathieu Adresse du projet: Canhac 15220 MARCOLES

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

PC1a,b,c Éch: Variée
Aurillac, le 25/11/2024

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

Architecte: Philippe HERNANDEZ



Parcelles concernées par le projet

Commune du projet : 15220 MARCOLES Section A parcelles n° 682, 1053 et 1418 (16 460, 1 100 et 27 311 m²)	Raccordements AEP et EDF depuis le bâtiment existant Evacuation des EP vers le milieu naturel
Altitude : 710 m	<p>±0,00 Niveau terrain naturel</p> <p>±0,00 Niveau terrain aménagé</p>

Surface d'emprise au sol existante :	0.00 m²
Surface de plancher existante :	0.00 m²
Surface d'emprise au sol créée :	1 229.20 m²
Surface de plancher créée :	0.00 m²

▶ Accès existant ▶ Accès à créer

N° Client: 1692

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: M. MONTARNAL Mathieu Adresse du projet: Canhac 15220 MARCOLES

PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE

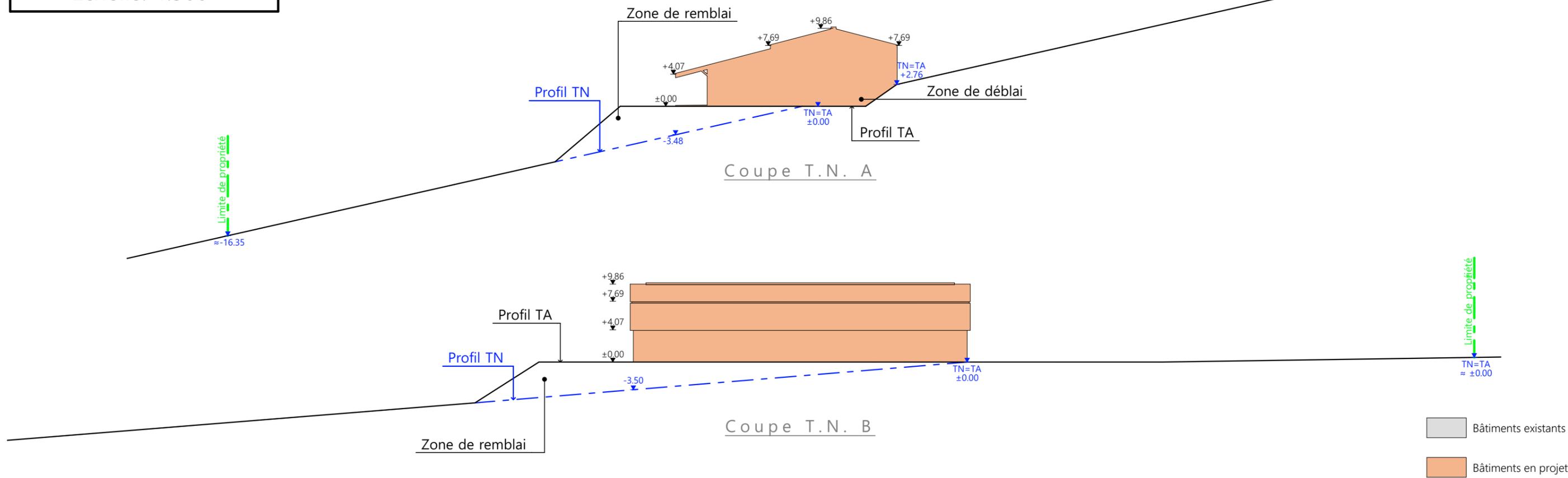
PC2-5 Éch: 1:500
Aurillac, le 25/11/2024

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte: Philippe HERNANDEZ

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

MONTARNAL MATHIEU

Construction d'un bâtiment de logement animal et de stockage fourrage.

Pose de panneaux photovoltaïques sur bâtiment existant.

NOTICE PAYSAGÈRE

A) ETAT DES LIEUX

· Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « Canhac », sur la commune de MARCOLES

Parcelle(s) concernée(s) par le projet : A 682, A 1053 et A 1418, surface totale : 44871 m²

· Accès : l'accès est déjà existant par le chemin communal de Canhac.

· Constructions dans un rayon 50 m pour une exploitation au RSD : Dans un rayon de 50 m, il y a des bâtiments agricoles utilisés par le demandeur. Le projet sera construit à moins de 50 m de la première habitation.

· Point d'eau cadastré à 35m : sans objet

· Construction(s) existante(s) sur la propriété : La propriété est déjà occupée par des bâtiments agricoles. Le bâtiment existant à l'est sur la parcelle est en parpaings et portes coulissantes de teinte rouge. La couverture est en fibre de ciment de teinte grise (délavée avec le temps).

Le bâtiment en construction sera charpente bois, bardage acier RAL 7022 et couverture acier RAL 7022 + panneaux photovoltaïques.

· Topographie : Le terrain est en forte pente. Point haut : le bâtiment existant à l'est de la construction, point bas au sud ouest.

· Raccordement existant : Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.

B) PROJET ET IMPLANTATION

· Présentation du projet :

Le projet de M. MONTARNAL consiste à construire un bâtiment pour le logement animal et le stockage ouvert en façade sud-ouest. La demande porte également sur la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment existant stockage + VA.

· Implantation / Forme / Surface :

Le bâtiment sera de plan rectangulaire couvert à 2 pans, asymétriques. Il sera implanté parallèle au bâtiment, au plus près des constructions existantes et de l'accès.

· Déblais / Remblais : Malgré le dénivelé, l'exploitant souhaite rester sur le site actuel des bâtiments agricoles existants pour la simplification de son travail et le gain de temps. Le bâtiment est positionné en prenant comme référence le niveau existant de la dalle présente sur le site. C'est pourquoi le bâtiment sera construit en remblai côté sud-ouest et en déblai côté nord est.

· Aménagement des abords : Des abords stabilisés seront créés autour du projet et à raccorder aux plateformes existantes ou en projet à proximité.

· Accès : Les accès existants ne seront pas déplacés, ils seront simplement adaptés pour desservir le nouveau projet et améliorés.

· Nécessité agricole :

- difficulté de loger tous les animaux sur la ferme

- reprise de terrain avec augmentation du troupeau et possibilité de faire le renouvellement

- ICPE/RSD : RSD

· Effluents : gestion en aire paillée intégrale. Le fumier compact provenant des aires paillées sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

· Réseaux / Traitement EP :

Ce nouveau bâtiment sera raccordé au bâtiment existant, déjà connecté aux réseaux communaux. Les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.

· Matériaux :

Les matériaux et teintes choisies sont :

Structure : bois

Couverture : sur bâtiment neuf : acier, RAL 7022 + panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre).

Sur bâtiment existant : panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)..

Façades : Longrine béton brut, visible en façades = 50cm.

Bardage métallique, à lames verticales, RAL 7022.

Éléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades. Aspect proche du verre naturel.

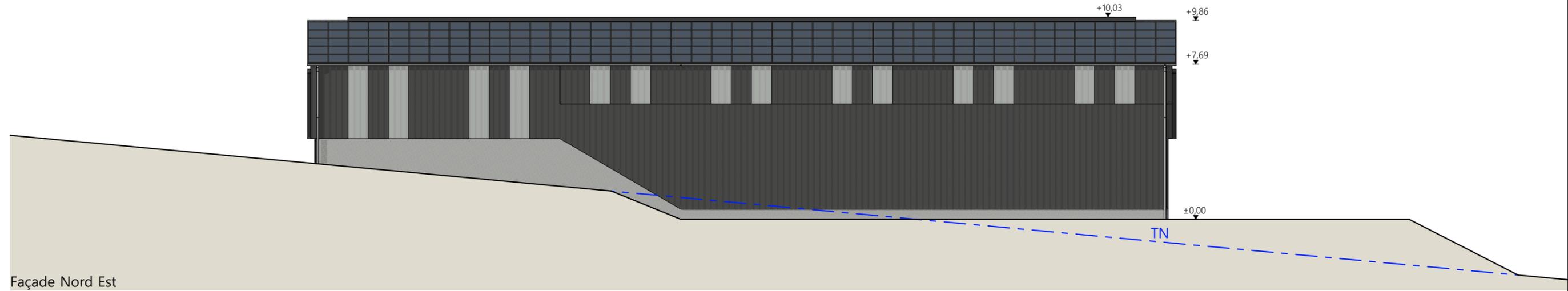
· Végétation : Les talus seront végétalisés.

- CONCLUSION

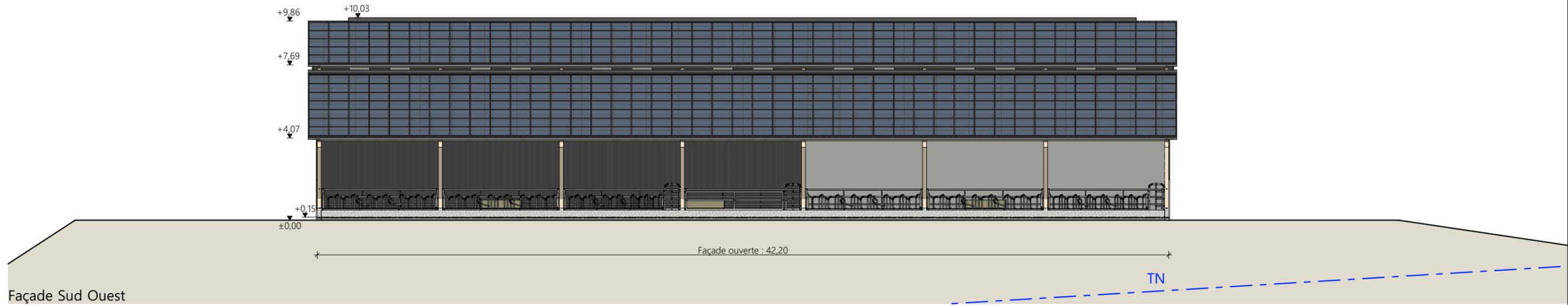
Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement en limitant son impact dans le paysage.

4/7

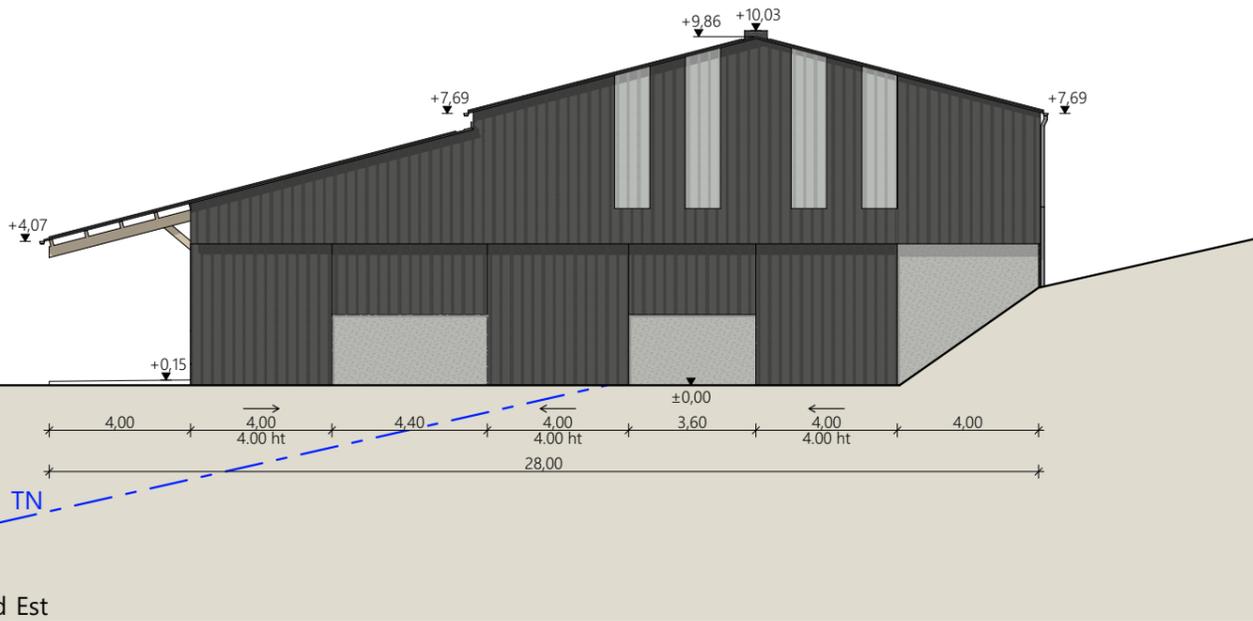
N° Client: 1692	Projet : Construction d'un bâtiment agricole pour vaches allaitantes et veaux, stockage fourrage, avec une couverture photovoltaïque, pose de panneaux photovoltaïques sur bâtiment existant.		
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		
	Maitre d'ouvrage: M. MONTARNAL Mathieu	Adresse du projet: Canhac 15220 MARCOLES	
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC3-4	Éch: 1:500
		Aurillac, le 25/11/2024	Emmanuelle CLERMONT
		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
		 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Philippe HERNANDEZ	



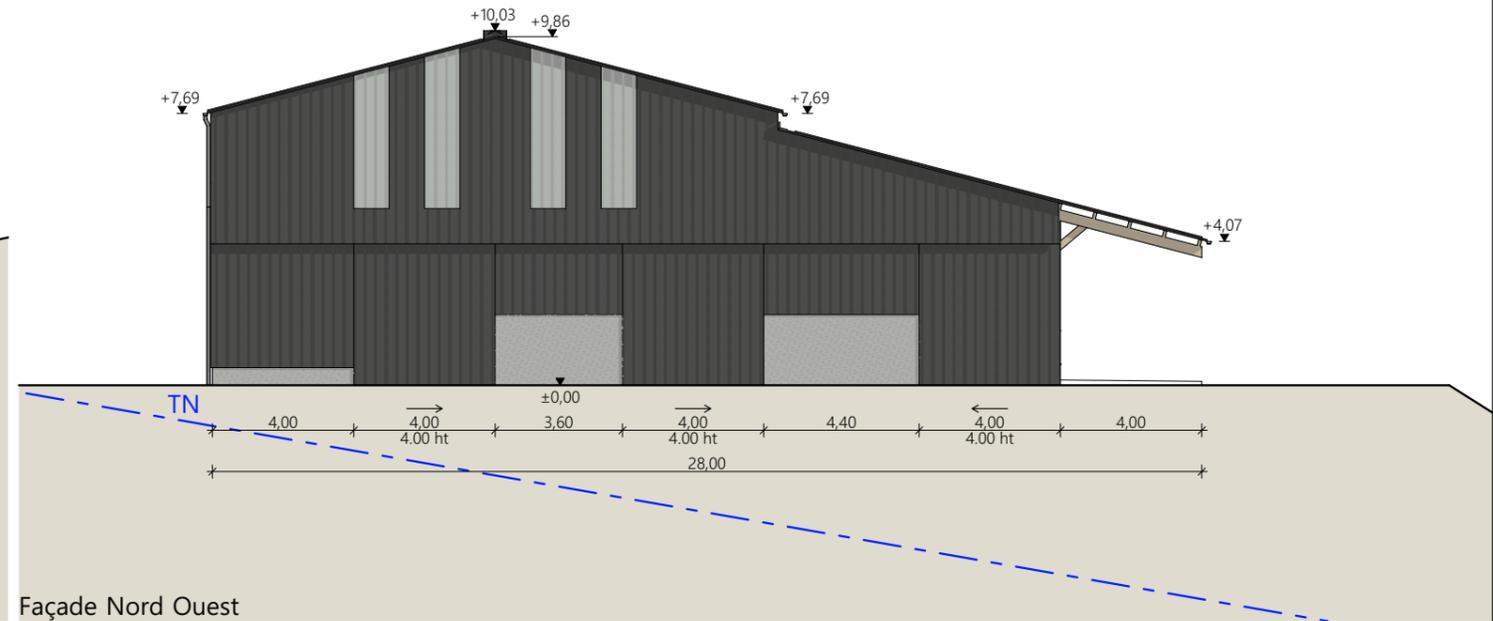
Façade Nord Est



Façade Sud Ouest



Façade Sud Est



Façade Nord Ouest

Matériaux du projet :

- Maçonnerie :
 - muret préfa ht 0.50m visible, aspect béton brut
 - Mur béton aspect béton brut ht. 2.00m en pignons sur parcs paillés
 - mur béton banché ht. 4.00m contre terrier angle Sud Est
- Bardage :
 - bas et pignons : acier plein lames verticales RAL 7022
 - haut sur longs pans Nord Est : acier à ventelles lames verticales RAL 7022
 - intégration polycarbonate 2x1.00m par travée sur longs pans et larg. 1.00m en pignon (selon calepinage en façade)
- Charpente :
 - bois
- Menuiseries :
 - portes coulissantes structure acier et bardage acier RAL 7022
- Couverture :
 - acier anticondensation RAL 7022 - Gouttières et descentes EP en zinc - Faitage ouvert couvert (ouverture 25cm)
 - ressaut de toiture ht. 0.50m : ouverture libre + pare neige
 - panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)

N° Client: 1692	Projet : Construction d'un bâtiment agricole pour vaches allaitantes et veaux, stockage fourrage, avec une couverture photovoltaïque, pose de panneaux photovoltaïques sur bâtiment existant.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: M. MONTARNAL Mathieu	Adresse du projet: Canhac 15220 MARCOLES		
PLANS DE FACADES		PC5	Éch: 1:200	
		Aurillac, le 25/11/2024		

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



6/7

N° Client: 1692	Projet : Construction d'un bâtiment agricole pour vaches allaitantes et veaux, stockage fourrage, avec une couverture photovoltaïque, pose de panneaux photovoltaïques sur bâtiment existant.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 SICA HR 15 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrage</small> Architecte : Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage : M. MONTARNAL Mathieu	Adresse du projet : Canhac 15220 MARCOLES		
	DOCUMENTS GRAPHIQUES : STABULATION / STOCKAGE			
	PC6-7-8	Éch: sans		
	Aurillac, le 25/11/2024			

PC7 - Vue 6



PC6 - Vue 5

PC6 - Vue 5 Insertion

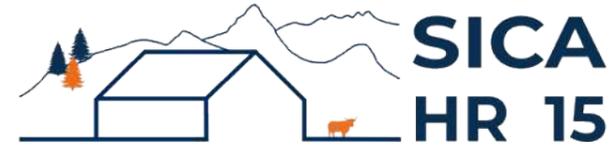


PC8 - Vue 7



N° Client: 1692	Projet : Construction d'un bâtiment agricole pour vaches allaitantes et veaux, stockage fourrage, avec une couverture photovoltaïque, pose de panneaux photovoltaïques sur bâtiment existant.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrages Architecte : Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maître d'ouvrage : M. MONTARNAL Mathieu	Adresse du projet : Canhac 15220 MARCOLES	PC6-7-8	Éch: sans
	DOCUMENTS GRAPHIQUES : POSE PHOTOVOLTAIQUE		Aurillac, le 25/11/2024	

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: M. MONTARNAL Mathieu
Canhac
15220 MARCOLES

Localisation
du projet : Canhac
15220 MARCOLES

Description du projet de construction

- 1- Construction d'un bâtiment agricole à usage de logement de vaches allaitantes et veaux, et stockage fourrage, avec une couverture photovoltaïque.
- 2- Pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment agricole existant.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:

Caroline LEGER

Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 25/11/2024

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

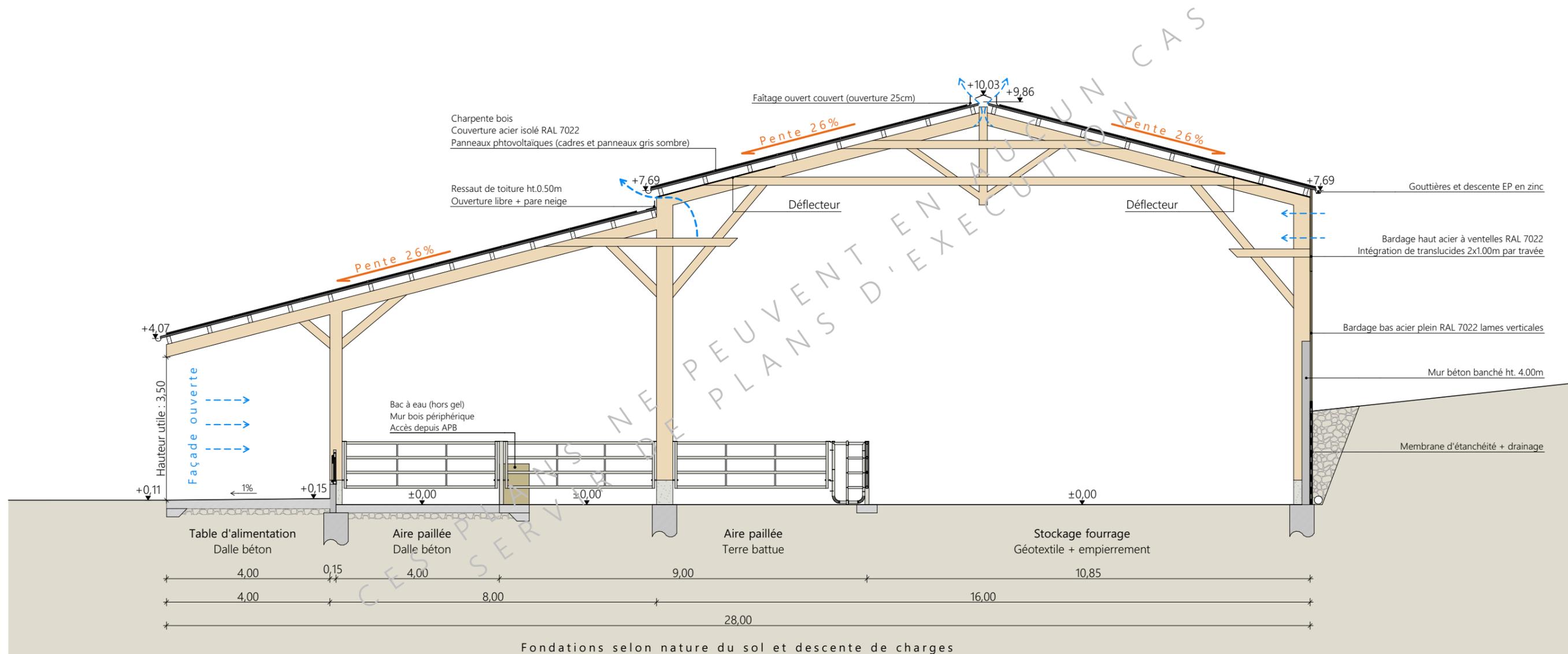
N° Client: 1692 N° Document: TECH01 N° de page: 1/4

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires à l'instruction du permis de construire.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	25/11/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Projet: Construction d'un bâtiment agricole pour vaches allaitantes et veaux, stockage fourrage, avec une couverture photovoltaïque, pose de panneaux photovoltaïques sur bâtiment existant.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: M. MONTARNAL Mathieu - Canhac 15220 MARCOLES

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

Conseiller Bâtiment:

Caroline LEGER

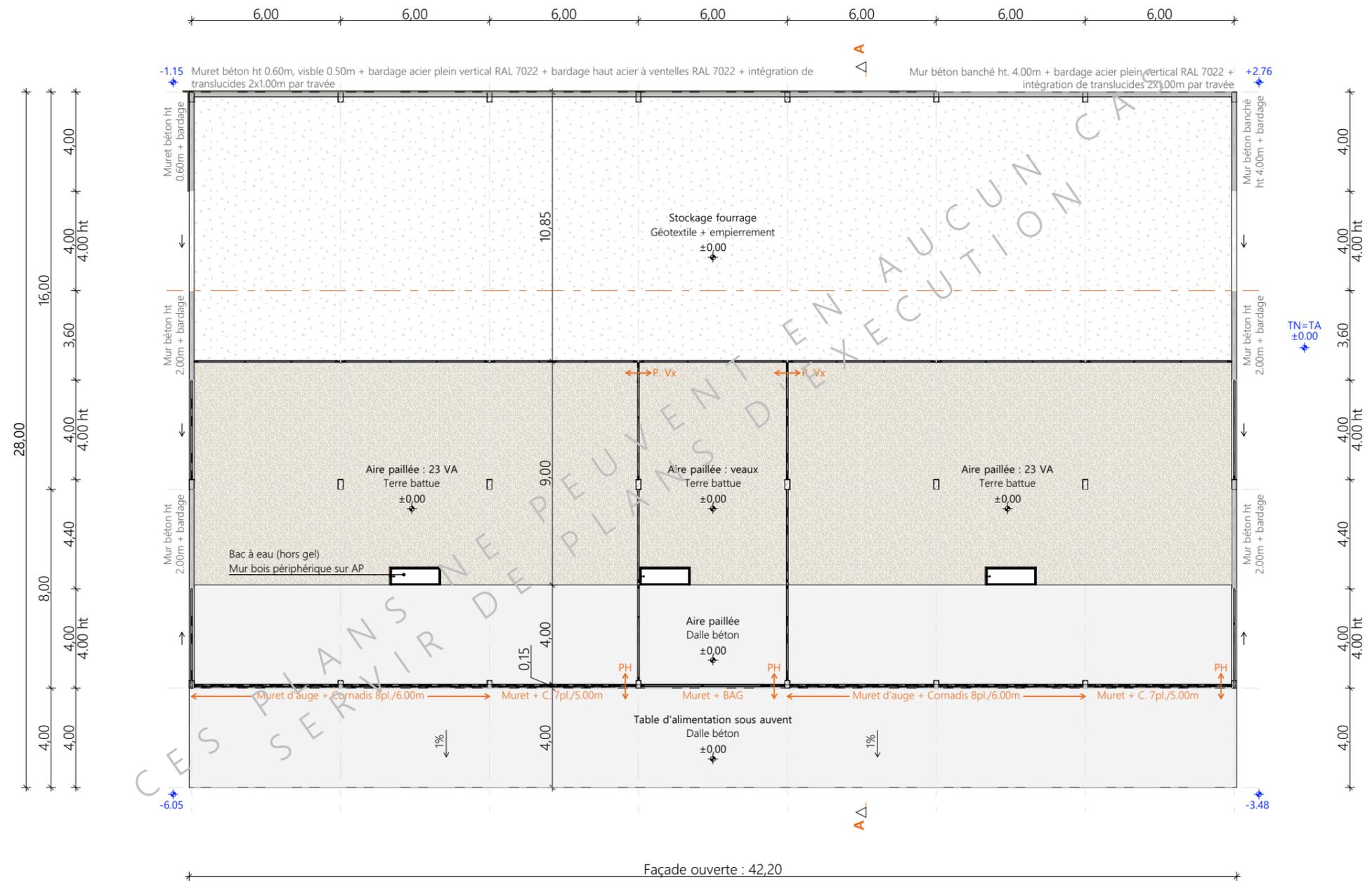
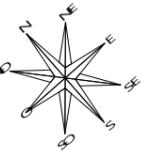
COUPE DE PRINCIPE

DET2

Éch: 1:100

Aurillac, le 25/11/2024





Projet: Construction d'un bâtiment agricole pour vaches allaitantes et veaux, stockage fourrage, avec une couverture photovoltaïque, pose de panneaux photovoltaïques sur bâtiment existant.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
Maitre d'ouvrage: M. MONTARNAL Mathieu - Canhac 15220 MARCOLES		Conseiller Bâtiment: Caroline LEGER	
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:200
		Aurillac, le 25/11/2024	





<p>Projet: Construction d'un bâtiment agricole pour vaches allaitantes et veaux, stockage fourrage, avec une couverture photovoltaïque, pose de panneaux photovoltaïques sur bâtiment existant.</p>		<p>Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT</p>	
<p>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</p>		<p>Conseiller Bâtiment: Caroline LEGER</p>	
<p>Maitre d'ouvrage: M. MONTARNAL Mathieu - Canhac 15220 MARCOLES</p>		<p>Éch: sans</p>	
<p>PERSPECTIVES</p>		<p>DET3</p>	<p>Aurillac, le 25/11/2024</p>

